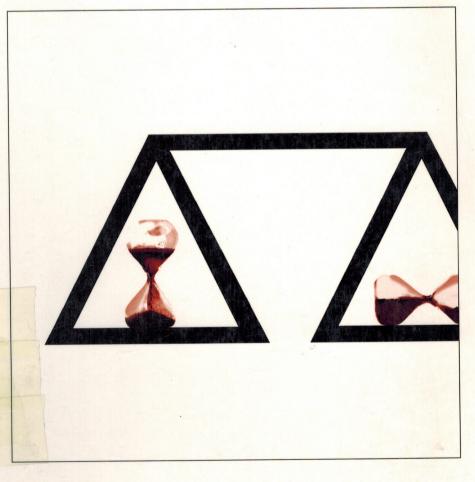
CRIMES DE L'HISTOIRE ET RÉPARATIONS: LES RÉPONSES DU DROIT ET DE LA JUSTICE

SOUS LA DIRECTION DE LAURENCE BOISSON DE CHAZOURNES, JEAN-FRANÇOIS QUÉGUINER ET SANTIAGO VILLALPANDO



Editions Bruylant • Editions de l'Université de Bruxelles • 2004

TABLE DES MATIÈRES

P	AGES
Avant-propos	ix
Préface, par Pierre SANÉ, Sous-directeur général pour les sciences sociales et humaines, UNESCO	xi
PREMIÈRE PARTIE	
A la recherche du régime juridique des réparations des crimes de l'histoire	
Le juge et l'histoire, par Robert ROTH, Professeur et Doyen de la Faculté de droit, Université de Genève	3
Vertige de l'impunité ou l'impasse du rêve de justice, par Véronique NAHOUM-GRAPPE, Anthropologue, C.N.R.S	13
Insoutenable imprescriptibilité à la lettre : Note sur l'interaction du temps, du droit et du symbole dans la problématique de la réparation des crimes de l'histoire, par Jean-François GAREAU, LL.B, M.A., D.E.S., candidat au doctorat de l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève	25
La réparation des crimes de l'histoire : état et perspectives du droit international public contemporain, par Jean-François QUÉGUINER, Doctorant en relations internationales (droit international) à l'Institut universitaire de hautes études internationales (Genève) et Santiago VILLALPANDO, Docteu en relations internationales (droit international) au même Institut et juriste à la Cour internationale de Justice.	ır 39
Etat des lieux des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international pénal face aux requêtes en «réparation» des crimes de l'histoire : bilan prospectif, par Bartram Stewart BROWN, Professeur de droit, Chicago-Kent College of Law, Illinois Institute of Technology, Chicago, USA.	73
La réparation des crimes de l'histoire vue sous l'angle du droit international privé, par Catherine KESSEDJIAN, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II.	85

	PAGES
DEUXIÈME PARTIE	
Quelles procédures pour la réparation des crimes de l'histoire? Evaluation de quelques exemples de la pratique contemporaine	
Mise en œuvre de la réparationdes crimes de l'histoire : une possible [ré]con- ciliation des temps passés, présents et futurs? par Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, Professeur à l'Université de Genève et Sarah HEATHCOTE, Assistante d'enseignement et de recherche à la Faculté de droit de l'Université de Genève	99
Les «femmes de réconfort» devant la juridiction japonaise, par Keisuké KIKUCHI, Université de Tokyo, Centre de Philosophie (UTCP)	131
CRT-II: The Second Phase of the Swiss Banks Claims Process, par Veijo HEISKANEN, Of Counsel, Lalive & Partners, Geneva; formerly Secretary General & Senior Claims Judge, Claims Resolution Tribunal for Dormant Accounts in Switzerland	147
German Compensation for World War II Slave and Forced Labour, par Norbert WÜHLER (*), Director, Claims Processing, Compensation Programmes, International Organization for Migration (IOM)	163
TROISIÈME PARTIE	
Réparer les dommages de l'esclavage? Le débat sur les revendications actuelles pour la réparation des dommages causés par l'esclavage et la traité de esclaves	
Esclavage : peut-on juridiquement envisager de ne pas réparer?, par Louis SALA-MOLINS, Professeur émérite, Universités Paris I et Toulouse II	. 179
Les crimes contre l'humanité et le devoir de réparation, par Rosa Amelia PLUMELLE-URIBE	. 187
La traite transatlantique et la responsabilité internationale des Etats, par Nerina BOSCHIERO, Professeur à l'Université de Milan	. 203
La réparation des crimes contre l'humanité en afrique : impératif catégorique ou devoir contingent?, par Dialo DIOP, Médecin-biologiste	263

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Durban : le repli victimaire, par Pierre HAZAN, Journaliste	277
Conclusions générales, par Luigi CONDORELLI, Professeur à l'Université de Florence; Professeur honoraire à la Faculté de droit de l'Université de Genèv	те 291
Recueil de documents, préparé par Eric CORTHAY	307

CRIMES DE L'HISTOIRE ET RÉPARATIONS: LES RÉPONSES DU DROIT ET DE LA JUSTICE

La demande en réparation de crimes perpétrés dans un passé plus ou moins lointain et qui ont marqué la conscience de l'humanité (les « crimes de l'histoire ») fonde à l'heure actuelle de nombreuses réclamations portées devant des fors nationaux, transnationaux et internationaux. La restitution des fonds dormants des banques suisses et la réparation des dommages causés par les travaux forcés en Allemagne au cours de la Seconde Guerre mondiale, les actions engagées contre le gouvernement japonais pour le recours systématique, lors de ce conflit, à des « femmes de réconfort » ou les débats suscités, lors de la Conférence des Nations Unies de Durban en août 2001, par la question de la réparation des dommages causés par l'esclavage ne sont que quelques exemples d'une importante controverse qui s'impose désormais dans le débat politique international.

Le présent ouvrage collectif – auquel ont participé non seulement des juristes, mais également des représentants d'autres disciplines des sciences sociales ainsi que des journalistes – analyse le rôle du droit en ce domaine. Au moyen de l'examen d'expériences passées et de perspectives d'avenir, il vise à identifier les institutions et mécanismes à disposition de ceux qui réclament une réparation pour les crimes de l'histoire ainsi que les obstacles qu'ils rencontrent dans l'univers du droit. L'ouvrage constitue un outil précieux pour tous ceux qui cherchent à approfondir leur réflexion sur le sens à donner, dans le contexte de la communauté internationale contemporaine, à ces doléances faites pour certains, au nom de la justice, sinon du droit, et qui apparaissent pour d'autres, comme un exercice de « surenchère de la mémoire ».

ISBN: 2-8027-1891-6



Couverture geluck, suykens & partners